

# PHILIPPE PROST

## REHABILITATION DE LA CARTOUCHERIE

### BOURG-LES-VALENCE

Protégée au titre des Monuments historiques, la Cartoucherie de Bourg-les-Valence vient de bénéficier d'une heureuse convergence d'intérêts. La valeur d'histoire et de mémoire du bâtiment en déshérence aux très grandes qualités architecturales a suscité l'engouement d'usagers en quête d'asile animés d'une passion commune pour le dessin d'animation. La municipalité a saisi l'occasion de valoriser son patrimoine industriel en y permettant la création d'un pôle d'excellence dédié aux films d'animation : la « Cour des images ».

Situé à proximité de la gare de Valence TGV, l'ensemble bâti qui fut lors de sa création en 1850 une manufacture de textile surplombant le Rhône, en vis-à-vis des ruines du château médiéval de Crusol. Dominé par sa cheminée circulaire, l'édifice à cour jamais achevé – seules deux des ailes ont été finalement réalisées – s'inscrit fièrement dans la pente. Le bâtiment principal flanqué de deux pavillons parfois qualifiés de « tours » encaisse la dénivellation. Il sépare et forme rempart entre une rue basse de desserte et une cour haute métamorphosée par le paysagiste David Besson-Girard en un jardin suspendu.

La campagne de travaux qui vient de s'ajouter à toutes celles qui se sont superposées à travers les âges permet d'insuffler une nouvelle vie au site déserté. L'inscription des bâtiments conservés dans leur univers territorial, paysager, hydrographique et atmosphérique s'est accompagnée d'une volonté rigoureuse de leur conserver leur authenticité structurelle et architecturale. Afin de rendre compte des complexités et l'esprit de la réhabilitation de cet ancien palais de l'industrie, nous avons donné la parole au maître d'œuvre et à ses chefs de projet.

Transformée en un jardin clos luxuriant par le paysagiste David Besson-Girard, la cour haute est un pôle distributif qui fédère l'ensemble des usagers et activités qu'abrite le bâtiment.

#### CONVERSATION AVEC PHILIPPE PROST

##### JFD : Comment as-tu envisagé la reconversion de la Cartoucherie ?

PP : Aujourd'hui, on raisonne souvent de manière trop concrète. Lorsqu'on nous missionne pour un diagnostic ou une faisabilité, l'appréciation du caractère du bâtiment n'entre pas en ligne de compte. Or, la manière dont la lumière entre dans l'édifice, ses qualités acoustiques, et ses propriétés spatiales sont essentielles pour envisager son devenir. Un peu comme à la Cartoucherie, où on s'est donné les moyens d'inventer un programme qui ne préexistait pas, mais en rapport avec le potentiel du bâtiment, mieux, que le bâtiment a suggéré. Lorsqu'on envisage une intervention sur un ensemble architectural donné, il faut entrer en communion avec le site et son histoire, afin, comme le dit Paul Virilio de « penser le passé à partir du futur ». Il s'agit de tirer du potentiel et des qualités du bâtiment l'usage qui lui conviendra le mieux. Les édifices du passé ne connaissent pas la norme. Selon les savants calculs qui ont été faits, les roses des cathédrales auraient dû s'effondrer depuis longtemps. A ce piège de la norme, les





Italiens opposent l'expérience et la tenue relative des ouvrages lors des catastrophes naturelles. On peut transposer ces considérations techniques sur un plan architectural. Il faut garder le lieu vivant, le maintenir dans le circuit des objets animés, et admettre que certaines de ses parties puissent disparaître. Il est important de désacraliser le patrimoine et ses principes de réutilisation : cette approche vise une meilleure appropriation des ensembles du passé. En dépit de bonnes volontés, certaines opérations se révèlent désastreuses en raison d'une mauvaise appréciation des usages auxquels l'ensemble considéré peut ou non se prêter. Par l'effet d'une conscience historique pas toujours répandue chez les décideurs, les maîtres d'ouvrage de la Cartoucherie ont volontairement mis à l'écart la logique patrimoniale qui tend à enfermer les édifices du passé dans des programmes tels que musées ou centre culturels. Le sénateur-maire Bernard Piras a souhaité que l'argent public dépensé permette l'adaptation de l'ensemble bâti à des usages contemporains et que le processus intègre le principe d'un retour sur investissement. De manière paradoxale, si l'intention n'était pas de figer l'édifice dans un état ancien aujourd'hui révolu, on constate qu'au final, l'opération a pu intégrer la conservation de maints ouvrages et dispositifs de la construction originale et de ses sédimentations ! Pour des surfaces d'activités telles celles de la Cartoucherie, le passage des réseaux et des fluides en apparence s'est imposé comme une évidence. La modestie relative du programme n'impliquait nullement le camouflage qui impose sa logique toujours mutilante dans des programmes plus conventionnels ou luxueux.

J'ai la sensation qu'on raisonne rarement le réemploi des édifices avec la liberté d'esprit qui placerait l'expertise du bâtiment au centre du processus. Souvent, au lieu d'optimiser les caractéristiques constructives ou techniques du bâtiment, on tend à l'observer du point de vue de la norme à laquelle on va devoir le plier pour y glisser le programme projeté. Il faudrait avoir la capacité de s'imprégner des lieux, de les vivre à divers moments de la journée et de l'année, afin de détecter ce à quoi ils peuvent le plus naturellement servir aujourd'hui. Si on ne part pas dans cette démarche prospective, on court le risque d'imposer au bâtiment la tyrannie d'un programme sans rapport avec le potentiel toujours inattendu des édifices du passé, en ce qu'il n'est jamais discernable au premier coup d'œil.

### **JFC : Quel gain as-tu tiré de la mission d'exécution et sur le curage du bâtiment ?**

PP: Il est rare que les maîtres d'ouvrage acceptent l'idée que le relevé et l'état sanitaire d'un bâtiment doivent donner lieu à une mission spécifique. On s'en tient généralement à des a priori, quitte à intégrer des rectificatifs toujours difficiles à négocier avec les entreprises. On se repose sur l'architecte pour anticiper les imprévus, prédire avec justesse l'état d'ouvrages et déterminer l'étendue des désordres cachés. C'est ainsi qu'on va à la catastrophe, car les entreprises ont alors beau jeu de multiplier des TS. Ici, nous avons été chargés d'une mission d'exécution sur le curage et du diagnostic des désordres. Cette mission élargie nous a notamment permis de tirer un parti maximal de la phase de démolition. Une lisibilité nouvelle du bâtiment s'impose au fur et à mesure que disparaissent les cloisons et capotages. Les zones sensibles et les points d'accroche essentiels du projet ont pu faire l'objet d'importants

### **IL EST IMPORTANT DE DÉSACRALISER LE PATRIMOINE ET SES PRINCIPES DE RÉUTILISATION**

compléments de relevé. On a été capable de prendre une mesure complète de la qualité relative des ouvrages qu'on souhaitait maintenir et de certaines pathologies cachées du bâtiment – désordres, traces d'incendie – et de limiter les mauvaises surprises. La simultanéité du curage et de l'avancement des études a permis d'optimiser l'adéquation entre le DCE et la réalité physique du bâtiment. Lors de l'appel d'offres, les entreprises ont visité le bâtiment curé, ce qui réduisait les zones d'incertitude, les marges d'appréciation et l'éventualité des TS. La qualité du DCE qui en résulte optimise le rapport de force entre la maîtrise d'œuvre et les entreprises.

### **JFD : Comment maintenir l'état du déjà-là tout en modernisant le bâti ?**

Seule une démarche très en amont permet de concilier le respect des normes de sécurité incendie et la préservation de la physionomie intérieure des bâtiments. L'anticipation des difficultés, l'expression de vœux précis et la mise au point d'une stratégie ont permis un travail fructueux avec les pompiers. A la Cartoucherie, j'ai proposé de travailler par zones. Il fallait gérer et concilier l'enchevêtrement des réglementations distinctes, liées à la topographie des lieux – il y a deux niveaux de



rez-de-sol – et à la diversité des éléments de programme : des bureaux répondant aux normes du code du travail, un ERP enseignement, un ERP associatif, etc. On a raisonné sur la base de dispositifs qui ne sont généralement pas utilisés dans le patrimoine, avec un type d'accessibilité et d'évacuation particulier. Grâce à la mise en place d'un dispositif qui permet de gérer le bâtiment dans sa globalité, l'accueil est notamment assuré par un responsable unique de sécurité – un R.U.S. –, personne formée pour gérer tout le système de sécurité du bâtiment contre l'incendie. C'est pratiquement un pompier sur place. L'enjeu était de maintenir l'une des grandes caractéristiques de l'édifice qui repose sur l'expression et la lisibilité de sa structure. La conservation des colonnes de fonte et des sous-faces de plancher apparentes a été obtenue grâce à des mesures compensatoires – le calcul notamment de la résistance massive des éléments métalliques – permettant de s'affranchir des capotages, des flocages et des peintures intumescentes. Du fait de l'ajout d'une cage supplémentaire, un volume de béton pratiqué au milieu du bâtiment ouvert sur la cour qui permet de partitionner les grands plateaux en deux, les anciennes cages ont conservé leur intégrité. Nous avons obtenu des dérogations au droit commun. Celles-ci ont été étayées et justifiées conjointement par nous-mêmes et les pompiers. L'ajout de nouvelles entités programmatiques a multiplié les séances de travail, au fur et à mesure que le bâtiment se remplissait. Des budgets plus importants n'auraient sans doute pas permis de convaincre la maîtrise d'ouvrage du bien-fondé et de la répétition de ces négociations longues, qui, à terme, ont permis de rendre nombre de prestations inutiles. Comme cela se pratique dans la plupart des cas, il était tentant de tout capoter pour aller plus vite, mais on aurait dépensé beaucoup plus d'argent et l'édifice aurait perdu son authenticité.

### **JFD : Quels principes sous-tendent la répartition des éléments de programme ?**

Les principes du projet découlent de l'analyse du potentiel du bâtiment et de ses modalités de transformation sèches au cours des âges. La Cartoucherie, c'est un palimpseste d'interventions qui s'échelonnent dans le temps en réponse à des évolutions programmatiques : cloisonnements, volumes rapportés, ajouts de points porteurs. La flexibilité et la fluidité des espaces créés offrent aujourd'hui comme hier la garantie d'une rentabilisation aisée de la structure rajeunie. Les



maîtres d'ouvrage n'ont pas caché leur souhait de pouvoir recycler facilement les surfaces allouées. L'effet de plan libre se manifeste dans le fait que toutes les partitions et boîtes sont désolidarisées des plafonds et des murs ; les éléments de second œuvre rapportés n'adhèrent en définitive qu'au sol. Pour assurer l'homogénéité d'utilisation des surfaces, on a optimisé les capacités portantes : 250 kg au m<sup>2</sup>. Même si les éléments ne sont pas tous d'origine, le maillage de la structure actuelle est assez dense. Nombreuses sont les zones où les points porteurs – les colonnes de fonte – ont été anciennement doublés voire triplés, en raison de la lourdeur des machines qu'on intégrait au bâtiment. La répartition du programme des différentes entités de la Cartoucherie s'est inspirée des réalités structurelles et architecturales du bâtiment. On s'est efforcé de tisser un rapport d'adéquation entre les besoins des différentes entités, les plateaux disponibles et les surcharges admissibles, en fonction non pas d'un édifice idéalisé, mais bien de celui qui nous était parvenu.

### **JFC : En dépit d'une grande sobriété de moyens, à l'écart du grand geste, certaines interventions conditionnent un renouvellement de la perception de la Cartoucherie. Peux-tu éclaircir ta position ?**

Dans le registre des interventions visibles, on pourrait évoquer le traversement du bâtiment principal par un escalier à deux repos remplaçant un dispositif qui ne faisait pas valoir le rapport du haut et du bas, du moins dans les états connus de la Cartoucherie. De même, le bassin réalisé par David Besson est un apport tangible à l'économie du site. Il fallait régler la question du rapport entre une partie privée et publique du même espace. L'idée du ahah était déjà présente lors du concours. C'était le seul moyen de ne pas briser la perspective et d'en séparer en même temps les entités. Il est apparu que la gestion de la lumière de la Drôme dans un bâtiment criblé de baies et rempli d'ordinateurs ne pouvait pas être résolue par des rideaux ou de simples stores. Les persiennes et leurs lames inclinables permettent de doser efficacement l'éclairement des locaux : l'uniformité du dispositif dissimule en fonction des besoins, l'existence de châssis ouvrants escamotables et de châssis dormants, beaucoup moins coûteux. De ce parti d'occultation des baies résulte une animation permanente des façades, au rythme des occupants et des saisons. Peut-être peut-on considérer que la pose de 250 persiennes équivaut à un grand geste, car l'aspect du bâtiment s'en trouve réellement



modifié. Pour importante qu'elle soit, cette intervention émane cependant du programme et des nouvelles conditions d'utilisation du bâtiment. D'une manière générale, j'ai un peu de mal avec le principe du grand geste, d'autant qu'aux origines de ce projet, on se trouvait dans une problématique où il y avait trop de place. On se demandait un peu comment on allait occuper tout ça. Pour exister face à une architecture aussi forte que celle de la Cartoucherie, très inspirée de l'architecture de Jean-Nicolas-Louis Durand, on prend le risque d'être violent et destructeur. Tu peux tronçonner une tranche du bâtiment, faire le trait de coupe sur la coupe ; tu peux construire un truc qui dise je suis là, et que j'existe. L'un des concurrents avait proposé un grand amphithéâtre dans la cour : c'était un grand geste. Mais il y a une sorte de gratuité dans le principe d'une intervention visible et tapageuse. Le grand geste, c'est le bâtiment



lui-même ! Peut-être par une forme d'humilité, j'entre dans un dialogue intime avec le bâtiment. Je travaille alors avec lui et jamais contre lui. La formule de Verlaine : « ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre » s'applique assez bien au sort que j'ai souhaité réserver à la Cartoucherie. L'ensemble est demeuré, mais avec le travail sur les espaces, le jardin, et les persiennes, il s'agit quand même d'un autre univers. La mission de celui qui réhabilite un ensemble architectural pour l'adapter à de nouveaux usages est très bien décrite par Chastel : « Relier l'œuvre au lieu, l'architecture au site, le site au vivant ».

Propos recueillis par Jean-François Cabestan et Jean-François Drevon

Photos Gaston F. Bergeret

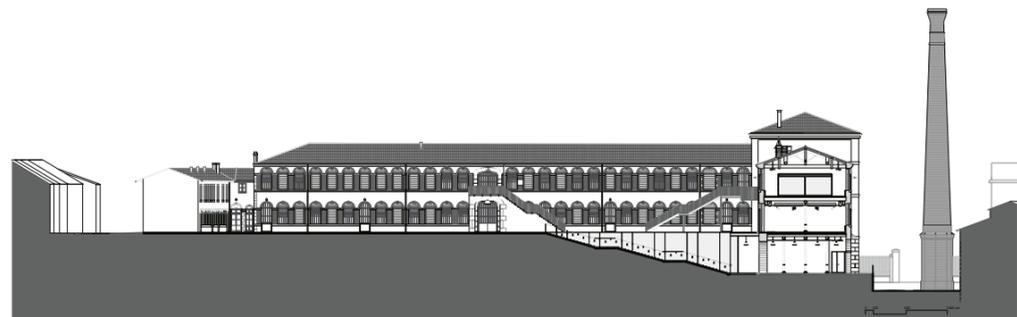
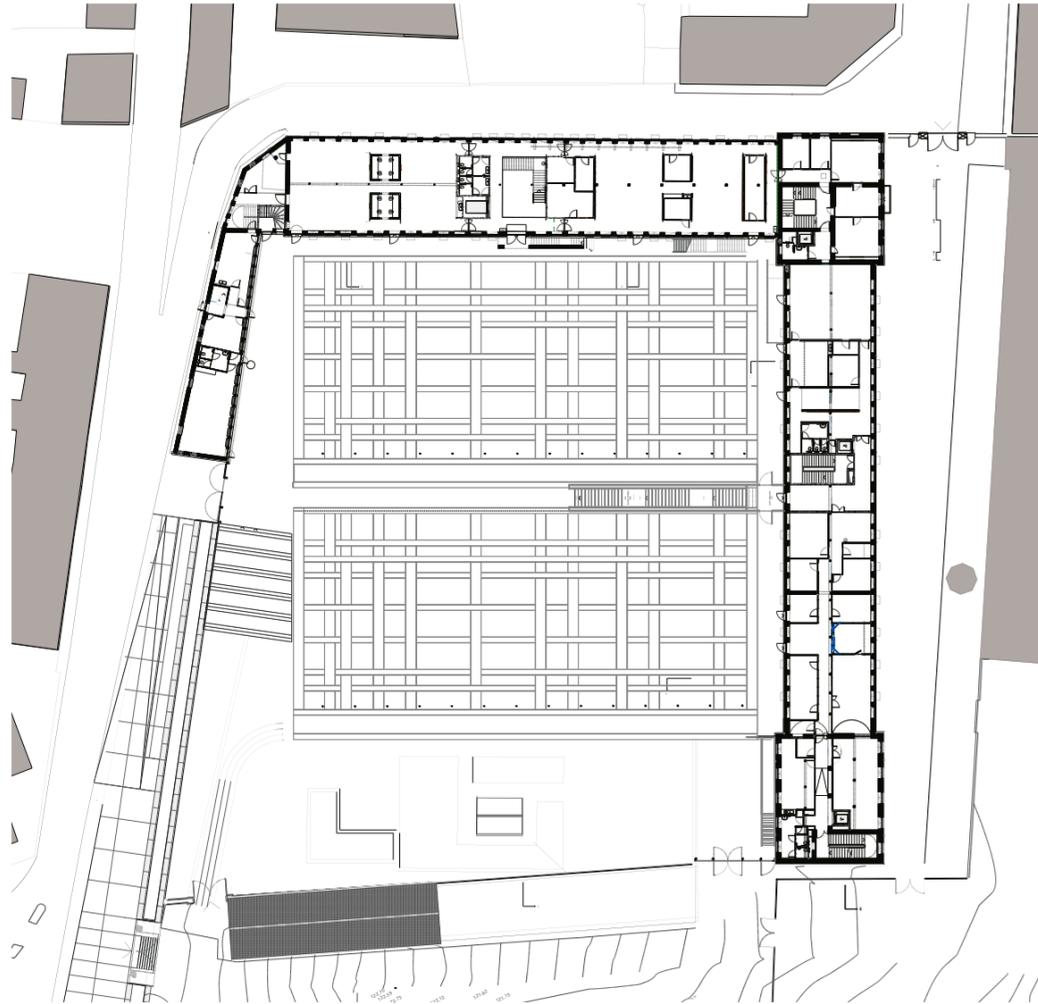




Dominée par la tour emblématique du passé industriel du site, la rue basse circonscrit la séquence d'accès au bâtiment. La rampe « handicapé » s'inspire en moins raide d'un pan incliné remontant à l'ère industrielle du site.

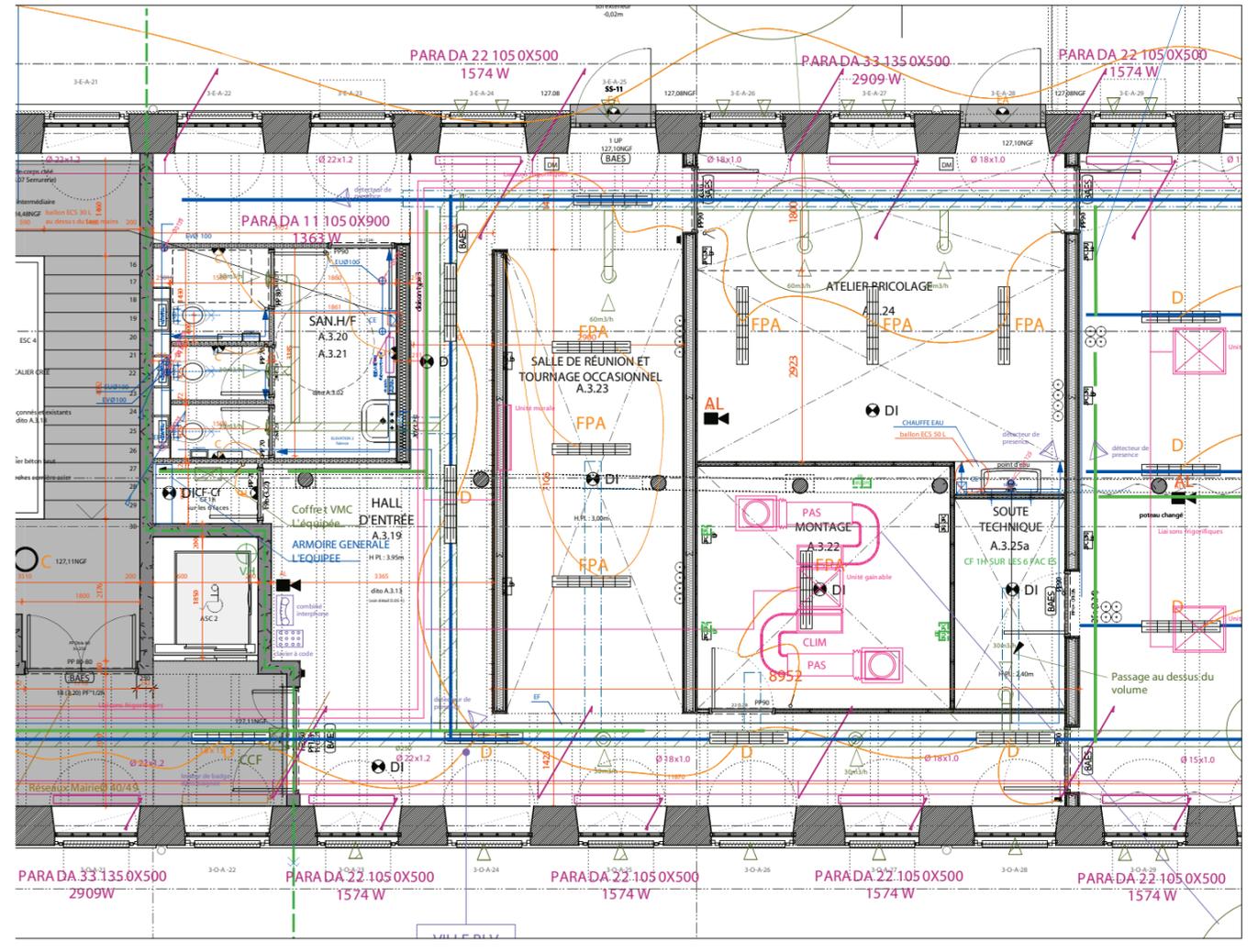


La création d'une cage d'escalier de représentation va de pair avec la mise en scène de la coupe du bâtiment. Les deux voiles de béton coupe-feu cohabitent et se superposent à la métrique qu'impriment les colonnes de fonte régulièrement espacées.

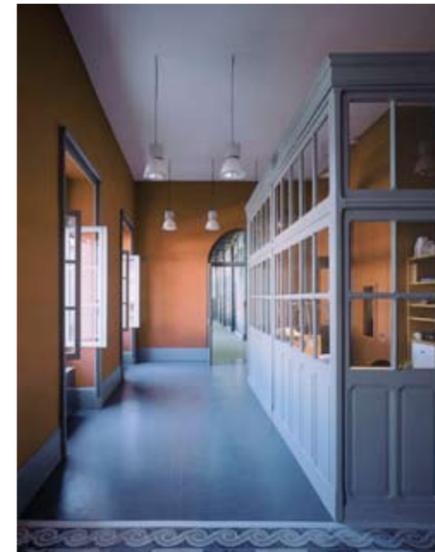


a) Les documents graphiques révèlent la complémentarité des espaces extérieurs et intérieurs. En dépit de son caractère d'évidence, le traversement du corps de logis principal est un apport de l'agence Prost, un « grand geste » qui ne se voit pas. Le bassin planté est la solution qui permet de résoudre la question des différentes affectations et valeurs d'usage attribuées au jardin sans rediviser l'espace.

b) Le système poteau-poutre a été préservé dans l'intégralité du bâtiment, maintenant la structure de plan libre qui caractérise les plateaux depuis les origines. Partitions de polycarbonate et cloisons sèches désolidarisées du système porteur définissent les circulations, les boîtes et éléments de programme dont on a besoin, réversibles et modulables à volonté.



Photos Jean-Marie Monthiers



Reconvertie en un accueil pour les visiteurs, l'une des anciennes cabines d'atelier restaurée conserve la mémoire du lieu et de ses activités.





Le dessin des chemins de câbles et le regroupement des fluides échappe à toute préoccupation esthétisante. La rationalisation des tracés permet seulement de renoncer aux plenums et aux capotages contraires à la perception et à l'authenticité du bâtiment.



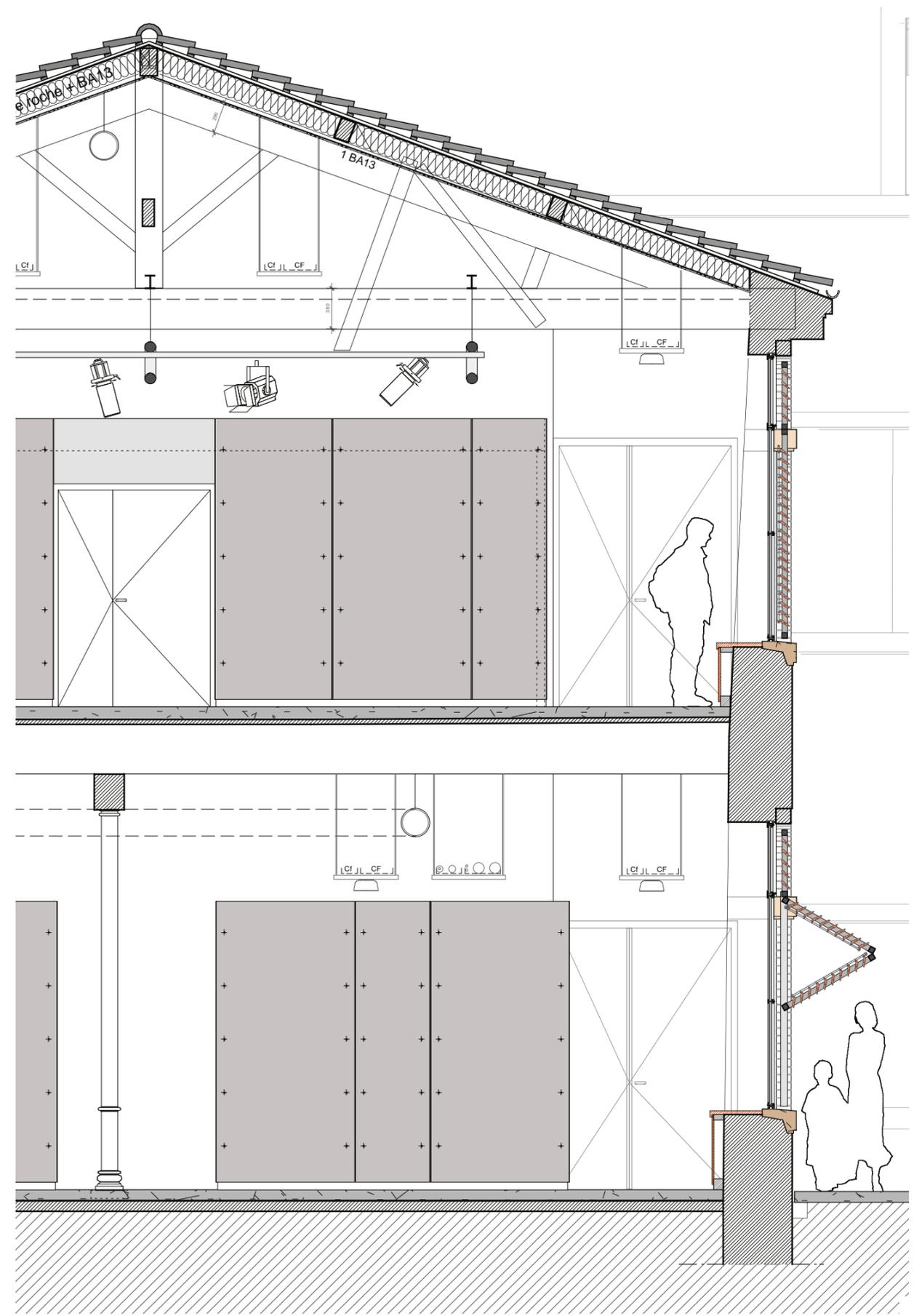
**CARNET DE CHANTIER**  
Mathilde Mouchel et Etienne Chevreul-Demas, chefs de projet

Le chef de projet est l'interlocuteur privilégié de l'architecte et du maître d'ouvrage, le responsable et la mémoire du chantier. La mise en œuvre du projet de la Cartoucherie a consisté en deux années d'études (2005-2007), trois mois de démolition attentive (fin 2006) et deux ans et demi de chantier (2007-2009), avec 24 lots et 20 entreprises. Il y a eu 127 réunions de chantier de maîtrise d'œuvre. Par sa durée, la temporalité propre à ce type de chantier implique beaucoup de rigueur dans le suivi des opérations. Si les intentions énoncées lors du concours et le projet constituent une trame fondatrice, le travail sur le « déjà là » impose une adaptation continue des données de départ, de l'implantation et du dimensionnement de chaque ouvrage. Tel

poteau, telle poutre offrent un repère dont l'autorité se substitue à celle des cotes. L'intégration des correctifs et la réactualisation constante des plans sont la garantie du bon déroulement des opérations. Les entreprises n'ont pas toujours le goût ni l'expérience de l'intervention sur le bâti ancien et l'une des missions de l'agence est de leur faire apprécier la valeur relative des ouvrages. L'identification des savoir-faire de chacune d'entre elles est un préalable qui permet d'en valoriser le potentiel commun en faveur du projet. Pour prendre un exemple, l'absence volontaire de plenum où dissimuler les fluides a entraîné le tracé de leur cheminement visible, en accord avec les entreprises de fluides, les plaquistes et les menuisiers. Nouvelle aux entreprises, la rationalisation des parcours et du regroupement des canalisations est devenue peu à peu un automatisme. Fondé sur une mémoire du chantier depuis ses origines dont il est le seul détenteur, le rôle et l'engagement du chef de projet dans un chantier de réhabilitation tel que celui de la Cartoucherie a été de maintenir la cohérence des enjeux et des ambitions de la maîtrise d'œuvre à chaque nouvelle découverte et dans chacune des phases d'exécution.



Etudiées en collaboration avec le bureau de contrôle et les pompiers, des mesures compensatoires telles la compartimentation du bâtiment et la majoration du nombre des issues ont permis de conserver les structures à nu.



Escamotables et équipées de lames orientables, les persiennes permettent de doser utilement la lumière dans un édifice criblé de fenêtres. Elles participent d'une texturation changeante des élévations restaurées.

